



LE BACCALAURÉAT 2023 – SESSION JUIN

Auteur :
Enora Kaf

À la session du baccalauréat de juin 2023, l'académie de Rennes obtient un taux de réussite global de 95,1 %. Ce taux de réussite est en hausse par rapport à celui de juin 2022 (94,5 %, soit +0,6 point). L'académie de Rennes se place à la tête du classement parmi toutes les académies.

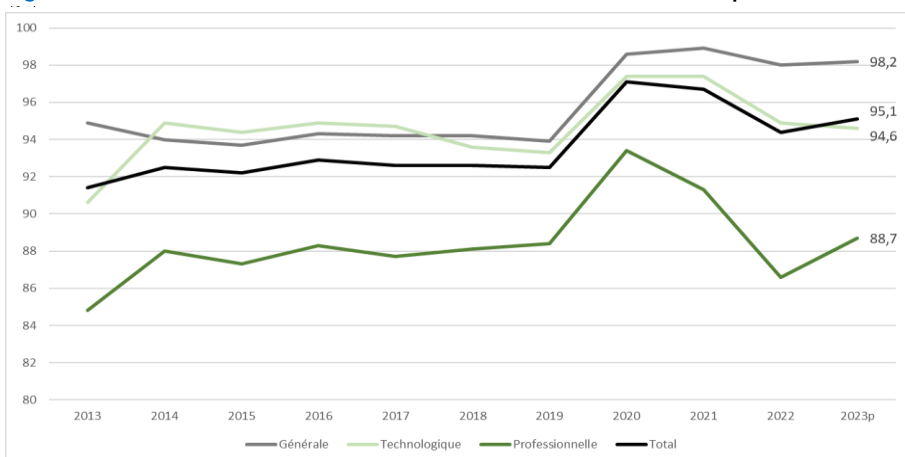
Les taux de réussite au baccalauréat général et technologique s'élèvent à respectivement 98,2 % et 94,6 %, soit +0,2 point et -0,3 point par rapport à la session 2022.

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel est de 88,7 % à la session de juin 2023. Il a augmenté de +2,1 points par rapport à la session précédente.

Plus de la moitié des candidats obtiennent leur diplôme avec mention (64,7 %).

34 470 candidats de l'académie de Rennes se sont présentés à la session de juin 2023, 32 764 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 95,1 %, contre 91,0 % en France entière. (cf. [figure 1](#)).

Figure 1 Évolution du taux de réussite du baccalauréat selon la voie depuis 2013



p : les données 2023 sont provisoires

Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, en juin 2023, le taux de réussite est de 98,2% pour le baccalauréat général, 94,6% pour le baccalauréat technologique et de 88,7% pour le baccalauréat professionnel. Le taux de réussite global est de 95,1%.

Champ : Académie de Rennes, public et privé

Sources : DEPP, Cyclades, Océan

Entre 2013 et 2019, le taux de réussite au baccalauréat général est stable. Il a connu une forte hausse en 2020 (année pour laquelle les épreuves du bac ont été perturbées par la COVID-19). Depuis 2020, le taux est stable.

Pour le baccalauréat technologique et professionnel, le taux a progressé en 2014 puis s'est stabilisé jusqu'en 2019.

Comme pour le baccalauréat général, le taux dans les deux séries a connu une forte hausse en 2020. Puis, il a baissé nettement en 2021 et en 2022 pour augmenter à nouveau en 2023.

UN TAUX DE RÉUSSITE EN HAUSSE DANS LES VOIES GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE

Dans l'académie de Rennes, le taux de réussite au baccalauréat général (98,2 %) est resté stable par rapport à la session 2022 (+0,2 point). Il est plus élevé que le taux national (95,7 %, soit +2,5 points). En 2023, 55,3 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général.

Dans la voie technologique, le taux de réussite est en baisse de 0,3 point en 2023 (94,6 % en juin 2023 contre 94,9 % en 2022) (cf. [figure 2](#)). Le taux de réussite de l'académie est plus élevé que celui du national (89,5 %, soit +5,1 points). À la session de juin 2023, dans l'académie de Rennes, le taux de réussite recule dans la série STL (-3,6 points par rapport à 2022). Il baisse également dans toutes les séries (diminution entre 0,1 et 0,8 point) sauf en STHR où le taux de réussite progresse de +1 point par rapport à la session 2022 et en S2TMD où le taux est resté stable. Ce sont 21 % des bacheliers qui sont titulaires d'un baccalauréat technologique.

Dans la voie professionnelle, le taux de réussite atteint 88,7 % à la session 2023 contre 86,6 % à la session précédente, soit une hausse de 2,1 points. Les résultats sont en hausse dans les domaines de production et des services (respectivement +2,3 points et +1,9 point). De plus, le taux de réussite académique est plus élevé que le taux de réussite national (82,1 %, soit +6,6 points). 23,7 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel.

Figure 2 Résultats au baccalauréat, session de juin 2023

Séries	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Ecart taux 2023-2022
Baccalauréat général	18 441	18 115	98,2	+0,2
STI2D	1 466	1 413	96,4	-0,3
STL	184	172	93,5	-3,6
STMG	4 397	4 117	93,6	-0,1
ST2S	995	945	95,0	-0,7
STD2A	148	146	98,6	-0,8
S2TMD	21	21	100,0	0
STHR	84	84	100,0	+1
Baccalauréat technologique	7 295	6 898	94,6	-0,3
Production	4 213	3 717	88,2	+2,3
Services	4 521	4 034	89,2	+1,9
Bac professionnel	8 734	7 751	88,7	+2,1
Ensemble	34 470	32 764	95,1	+0,7

Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, en juin 2023, dans la voie générale, 18 441 candidats se sont présentés à l'examen et 18 115 ont été admis. Le taux de réussite est de 98,2%.

Champ : Académie de Rennes, public et privé

Sources : DEPP, Cyclades

65 % DES CANDIDATS SONT ADMIS AVEC MENTION EN 2023

À l'issue de la session de juin 2023, 64,7% des candidats au baccalauréat obtiennent une mention. Ainsi, 8,9% d'entre eux obtiennent une mention « Très bien », 21,7% une mention « Bien » et 34,1% une mention « Assez bien ». La part des candidats reçus avec mention est stable par rapport à 2022 (baisse de -0,7 point).

Dans l'académie de Rennes, les candidats de la voie générale obtiennent plus de mentions que les autres voies. Le taux de mention se trouve aux alentours de 60% jusqu'en 2019. Il connaît une forte hausse en 2020 et atteint un taux de mention qui s'élève à plus de 70%. En 2023, 73,3% des candidats obtiennent une mention, et parmi eux, 39,4% ont une mention « Bien » ou « Très bien ».

Dans la voie technologique, le taux de mention connaît une forte hausse en 2014 (+13,8 points par rapport à 2013). Puis, il se stabilise jusqu'en 2019. Le taux de mention connaît un second pic en 2020. Enfin, il baisse à la session de juin 2022 (-11,8 points) et il atteint 50,1% en 2023.

Dans la voie professionnelle, le taux de mention progresse doucement jusqu'en 2019. Il augmente fortement en 2020 puis se stabilise jusqu'à la session 2023. Le taux de mention est de 58,5% (cf. figure 3).

Figure 3 Résultats des candidats présents selon la voie depuis 2013 (en %)



p : les données 2023 sont provisoires

Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, pour 100 candidats présents à la session de juin 2023 du baccalauréat général, 13,4 obtiennent une mention très bien, 26 une mention bien, 33,9 une mention assez bien, 24,9 sont admis sans mention et 1,8 sont refusés.

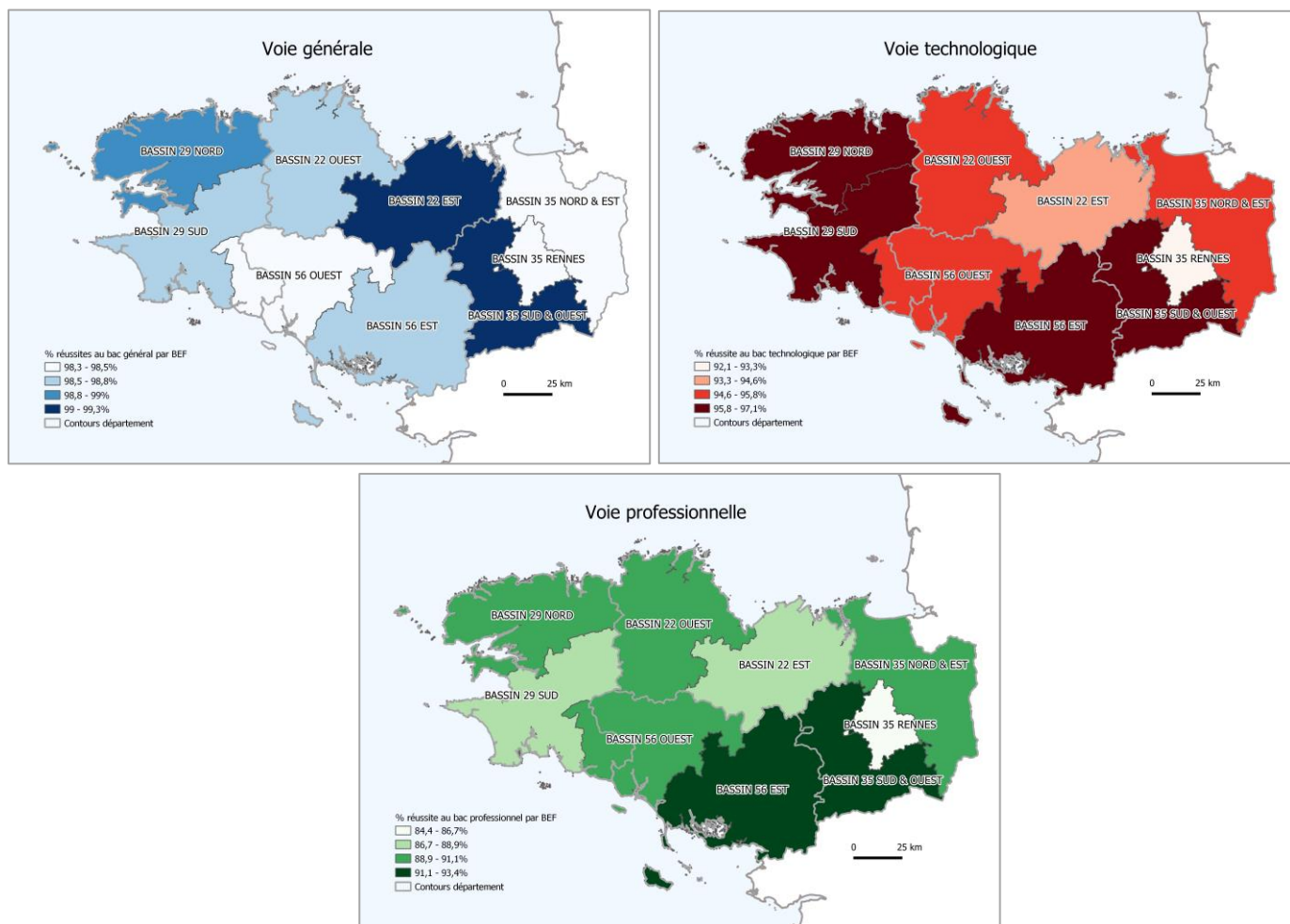
Champ : Académie de Rennes, public et privé

Sources : DEPP, Cyclades, Océan

LE FINISTÈRE A LES TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE LES PLUS ÉLEVÉS PARMIS LES QUATRE DÉPARTEMENTS BRETONS

Parmi les quatre départements bretons, le Finistère affiche le meilleur taux de réussite global au baccalauréat ; il s'élève à 95,9 % contre 95,6 % pour le Morbihan, 94,5 % pour les Côtes-d'Armor et 94,4 % pour l'Ille-et-Vilaine. Dans la voie générale, le Finistère obtient le taux de réussite le plus élevé (98,6 % suivi de près par les Côtes-d'Armor avec ses 98,5 % de réussite). On remarque des disparités entre les bassins d'éducation et de formation (BEF). Effectivement, le bassin 29 Nord obtient un taux de réussite plus important que le bassin 29 Sud (cf. [figure 4](#)). Dans la voie technologique, c'est le Finistère qui obtient également le meilleur taux de réussite (96 %) parmi les quatre départements bretons. Enfin, dans la voie professionnelle, le Morbihan arrive à la tête du classement avec un taux de réussite égal à 91,5 %.

Figure 4 Taux de réussite aux différentes voies du baccalauréat par BEF



Note de lecture: Le taux de réussite dans la voie générale est de 99,3 % dans le bassin 22 Est et de 98,3% dans le bassin 35 Rennes.

Champ: Académie de Rennes, public et privé

Sources: DEPP, Cyclades

DÉFINITIONS

Taux de réussite : il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents à la session de juin du baccalauréat.

Premier et second groupes d'épreuves : les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe (« oral de rattrapage »). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 aux épreuves professionnelles pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

Séries du baccalauréat technologique : STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ; STL : sciences et technologies de laboratoire ; STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ; STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; ST2S : sciences et technologies de la santé et du social ; STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués ; S2TMD : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ; STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration